

Les personnels de la cité scolaire Lavoisier
Lycée et collège Lavoisier
99 Rue Jean Jaurès
62260 Auchel

À l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale

Objet : Cité scolaire en danger

Monsieur le Ministre,

C'est toute une cité scolaire, dans laquelle, jusqu'à peu, il faisait bon exercer son travail d'élève ou son métier de professeur qui, sous le choc d'événements récents que vous ne pouvez ignorer, en appelle à vous afin de faire respecter le droit, de ramener un peu de sérénité et de faire cesser les maltraitances institutionnelles que nous subissons.

Impliqué comme vous l'êtes dans la lutte contre le harcèlement scolaire et au vu des courriers qui vous ont été adressés, vous n'êtes pas sans connaître la situation de notre établissement, victime d'une hallucinante entreprise de déstabilisation de la part d'un groupe de « bikers », les Black Shadow North MC, qui ont contacté vos services pour un prétendu cas de harcèlement qui n'aurait pas été traité par l'établissement.

Nous espérons ne rien vous apprendre en précisant que ce groupe prétendument « militaire » à l'idéologie problématique a recours à tous les stratagèmes traditionnels de ce type d'organisation : accusations mensongères, diffamation sur les réseaux sociaux, manipulations grossières d'images et de vidéos, victimisation à outrance, appel à la vengeance, menaces et intimidation – ils ont ainsi menacé notre Proviseur adjoint de le mettre dans un coffre de voiture et de lui régler son compte en Belgique – etc. Depuis la fin octobre, notre cité scolaire est la cible de ce groupe qui manipule la famille de deux de nos élèves. Le détail des événements est présenté chronologiquement en **annexe**.

Vous avez été destinataire d'un courrier de la part de ce groupe, vous alertant à propos de la prétendue situation de harcèlement que connaîtrait une élève de classe de quatrième. La situation devenait intenable du fait que la Direction académique des services de l'Éducation nationale, après avoir humilié le personnel, non seulement n'a pas soutenu l'établissement, mais a accredité les calomnies dont nous étions victimes. Elle s'est encore aggravée lorsque nous avons eu la stupeur de découvrir une lettre que votre directeur de cabinet, Monsieur Maxime Cordier, a adressée au groupe des Black Shadow North MC le mardi 21 novembre, et dans laquelle il déclare que vous remerciez « l'association des Black Shadow North MC et l'ensemble de ses membres pour ses actions et son engagement ». Or, tout ce que le courrier des Black Shadow North MC contient comme allégations contre l'établissement est faux, et le Directeur académique des services de l'Éducation nationale, Monsieur Jean-Roger Ribaud, a pu établir que le harcèlement allégué par l'autrice des dénonciations calomnieuses n'était pas constitué et qu'il n'y avait aucune faute à reprocher au personnel de la cité scolaire.

Nous supposons que vous avez été mal informé car nous n'imaginons pas un instant qu'un ministre, connaissant les agissements de cette organisation semblable à une milice, puisse cautionner les procédés de ce groupe qui s'autoproclame défenseur des élèves harcelés alors que ce sont ses membres qui construisent par de nombreuses manipulations la situation de harcèlement, alléguant par exemple qu'ils ont la possibilité de connaître l'identité des harceleurs derrière de faux comptes et livrant ainsi à la vindicte populaire d'autres élèves, sans autre forme de procès.

Aujourd'hui, la cité scolaire est brisée. Notre Proviseur et son adjointe du collège sont en arrêt de travail à cause du traitement inacceptable que l'institution leur fait injustement subir et la poursuite de notre travail ainsi que la santé de l'ensemble du personnel sont menacées. Les élèves sont inquiets et leurs parents également.

Notre requête tient donc en trois points.

Nous vous demandons d'assurer la protection des élèves et du personnel de la cité scolaire, en employant les moyens nécessaires pour empêcher le déferlement de calomnies ayant cours sur les réseaux sociaux et pour faire cesser les agressions verbales et les risques d'agressions physiques aux abords de l'établissement.

Nous attendons aussi la réhabilitation officielle et médiatisée sans aucune ambiguïté de l'ensemble du personnel de la cité scolaire, à commencer par son Proviseur adjoint, sa Principale adjointe, et son Proviseur, Monsieur Christian Latour, à qui nous redisons unanimement notre soutien, notre immense gratitude et notre profond respect pour son action extraordinaire à la tête de la cité scolaire.

Nous réclamons enfin de nouveaux interlocuteurs au sein de la DASEN parce que nous ne pouvons plus travailler avec ceux qui ont trahi notre confiance.

Nous vous demandons aussi de prendre les mesures qui s'imposent au sein de votre propre cabinet pour que plus jamais ce dernier ne soutienne ceux qui menacent de mort vos équipes de terrain. En comptant sur le courage que vous ne cessez de revendiquer pour attaquer « sans tabou » – dites-vous – les problèmes qui gangrènent l'Éducation nationale, et en espérant une réaction rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre indéfectible engagement auprès de nos élèves et en notre considération distinguée.

*Un collectif de personnels enseignants, d'agents administratifs, de
personnels de vie scolaire, de personnels techniques, de personnels
sociaux et de santé de la cité scolaire Lavoisier*